

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille treize, le 11 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 avril deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

SÉANCE DU

11 AVRIL 2013

Etaient présents :

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT\*, Monsieur CHARREAU\*, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

OBJET

**Modification des  
commissions et des  
représentations du  
Conseil Municipal**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 15 avril 2013  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 15 avril 2013  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 avril 2013

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

\*Monsieur STUCKERT (uniquement pour les dossiers 13 B 00, 13 B 01, le procès-verbal de la séance du 14 février 2013, le compte-rendu des actes administratifs et le dossier 13 B 02)

\*Monsieur CHARREAU (sauf pour les dossiers 13 B 00, 13 B 01, le procès-verbal de la séance du 14 février 2013 et le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER  
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC  
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur LAMY  
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur FAVREAU  
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Monsieur RAVEL

**N° DE DOSSIER** : 13 B 03

**OBJET** : MODIFICATION DES COMMISSIONS ET DES REPRÉSENTATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye a informé Monsieur le Maire, par courrier du 1<sup>er</sup> mars 2013, qu'il acceptait la démission de Madame Armelle de JOYBERT de son poste d'Adjoint au Maire et de celui de Conseillère municipale avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2013.

Madame de JOYBERT avait été élue par le Conseil Municipal pour siéger notamment :

- dans la 3<sup>ème</sup> Commission permanente du Conseil Municipal (Affaires Sociales)
- au Centre Communal d'Action Sociale
- au Conseil d'administration de l'Association La Soucoupe (titulaire)
- au Conseil d'administration de l'Association A.G.A.S.E.C. (titulaire)
- au Conseil d'administration de l'Association LA C.L.E.F.
- au Conseil d'administration de l'Association Saint-Germain Emploi Service
- au Conseil d'administration de l'Association des Amis du jumelage Saint-Germain/Winchester
- à la Mission Locale (titulaire)
- à la Commission consultative du syndicat intercommunal pour le maintien à domicile
- à la Commission départementale de réforme (suppléante)
- au Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (suppléante)

Il convient de formaliser le remplacement de Madame de JOYBERT par la désignation de :

Madame Marie-Hélène MAUVAGE au sein :

- de la 3<sup>ème</sup> Commission permanente du Conseil Municipal (Affaires Sociales)
- du Conseil d'administration de l'Association A.G.A.S.E.C. (titulaire)
- de la Mission Locale (titulaire)
- de la Commission consultative du syndicat intercommunal pour le maintien à domicile
- de la Commission départementale de réforme (suppléante)

et de Monsieur René PRIOUX au sein :

- du Centre Communal d'Action Sociale
- du Conseil d'administration de l'Association La Soucoupe (titulaire)
- du Conseil d'administration de l'Association LA C.L.E.F.
- du Conseil d'administration de l'Association Saint-Germain Emploi Service
- du Conseil d'administration de l'Association des Amis du jumelage Saint-Germain/Winchester
- du Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (suppléant)

Conformément aux règles de représentation des Groupes au sein des Commissions Municipales adoptées par délibération en date du 16 avril 2008, il est proposé au Conseil Municipal de modifier la répartition des élus au sein de la 1<sup>ère</sup> Commission – Affaires Financières – et de la 3<sup>ème</sup> Commission – Affaires Sociales – de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> Commission : **AFFAIRES FINANCIERES :**

Monsieur SOLIGNAC, Monsieur AUDURIER, Madame GOMMIER, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur RAVEL, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Monsieur FRUCHARD

- 3<sup>ème</sup> Commission : **AFFAIRES SOCIALES :**

Madame MAUVAGE, Madame USQUIN, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur PRIOUX, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur LÉVÊQUE

### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

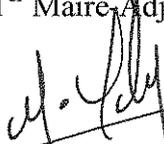
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

Désigne, après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, Madame MAUVAGE et Monsieur PRIOUX pour siéger respectivement au sein des différentes structures précitées.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines